

# L'ASN présente à l'OPECST son Rapport sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2010

---

Paris, le 01 Avril 2011 **Communiqué de presse**

A l'occasion de la présentation du Rapport de l'ASN sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2010, l'ASN a été entendue mercredi 30 mars 2011 par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST). Cette audition a permis de nombreux échanges avec les parlementaires et la presse.

L'ASN a estimé qu'au vu de près de 2 000 inspections effectuées, dont 25 % de manière inopinée, que l'année 2010 a été, sur le plan de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France, assez satisfaisante. 1 107 événements dont 140 de niveau 1 et trois de niveau 2 ont été déclarés à l'ASN en 2010.

Dans le domaine du nucléaire de proximité, la radiologie interventionnelle reste un sujet de préoccupation pour l'ASN. En effet, des doses localement élevées peuvent être délivrées aux patients et la radioprotection du personnel n'est pas toujours correctement assurée.

L'ASN se préoccupe également de l'exposition croissante des patients aux rayonnements ionisants du fait des traitements médicaux, déjà constatée dans plusieurs pays au monde. En France, l'enjeu est d'orienter vers les outils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) plutôt que vers les scanners qui peuvent délivrer des doses atteignant jusqu'à 20 mSv pour certains examens du corps entier. Les sociétés savantes sont mobilisées pour sensibiliser et former les praticiens, notamment par l'utilisation du guide du bon usage des examens d'imagerie médicale qu'elles ont réalisés. Mais, pour parvenir à une réelle maîtrise de la progression des doses délivrées aux patients, il convient de développer (doubler) le parc des appareils IRM, les indications de l'IRM étant de plus en plus nombreuses et spécifiques.

S'agissant de la situation à la centrale nucléaire de Fukushima, André-Claude Lacoste a estimé que le rétablissement par TEPCO du refroidissement des combustibles via une circulation continue d'eau douce, qui pourrait prendre plusieurs semaines, constitue la priorité. Il a poursuivi en rappelant que la zone concernée serait contaminée pour plusieurs années, voire des décennies. L'ASN mène depuis 2005 une réflexion sur les situations post-accidentelles, au travers d'un comité directeur organisé à cet effet, le Codirpa. André-Claude Lacoste a souligné le contexte dramatique créé par le double choc du séisme et du tsunami, qui accroît la difficulté de la gestion de la crise et par voie de conséquence le recueil d'informations. L'ASN tirera les enseignements de ces événements.

Les premières centrales nucléaires françaises de 900 MWe atteignent leur trentième année, et la troisième visite décennale s'est déjà conclue par une autorisation de prolongation pour Tricastin 1. L'ASN adopte en ce domaine une démarche d'analyse au cas par cas ; une autorisation de poursuite d'activité n'empêche pas ultérieurement une poursuite de contrôle en activité. Toute visite décennale s'accompagne d'une mise à niveau de la sûreté.

André-Claude Lacoste a enfin observé que le débat sur le niveau éventuellement trop exigeant de sûreté de l'EPR relevait désormais d'un « autre monde ». Il a rappelé que l'on ne pouvait « pas garantir qu'il n'y aurait jamais d'accident grave en France ».

## Pour en savoir plus :

- **Consulter le site internet du rapport annuel 2010 de l'ASN**

---

Contact ASN : Evangelia Petit, 01 40 19 86 61, [evangelia.petit@asn.fr](mailto:evangelia.petit@asn.fr)